



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-120215>

Département(s) de publication : 29

Annonce n° 24-120215

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** ESID Brest - BCRM de Brest - ESID de Brest - SAI/BAM - CC16 - 29240 Brest  
cédex 9

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 13000190200308

**Ville :** Brest cédex 9

**Code postal :** 29240

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 29

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr)

**Identifiant interne de la consultation :** BSTSAI5877

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Mme la responsable du Bureau des Achats Métier

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée restreinte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Les candidats éligibles peuvent déposer une candidature simplifiée. Les candidats éligibles ne souhaitant pas déposer de candidature simplifiée, qui se présentent en groupement d'opérateurs économiques, ceux qui ne disposent pas d'un numéro SIRET et les sociétés de nationalité étrangère ne disposant pas de SIRET, doivent respecter les exigences de la candidature hors déclaration simplifiée. En tout état de cause, une même personne ne peut présenter plus d'un candidat pour un même marché. Candidature sous forme simplifiée - Document Unique de Marché Européen (DUME) En remplacement des formulaires DC1 et DC2, les candidats peuvent présenter leur candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) établi conformément au modèle fixé par le règlement d'exécution 2016/07 de la Commission européenne du 5 janvier 2016 et disponible sur <https://dume.chorus-pro.gouv.fr>. Candidature

hors DUME Les candidats fourniront impérativement les formulaires de déclaration suivants ou leurs équivalents : - DC1 (lettre de candidature - habilitation du mandataire par ses co-traitants) ; - DC2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) ; Formulaires téléchargeables à partir du lien [www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat](http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat) - extrait Kbis de moins de 3 mois ; - attestation de pouvoirs de la personnes signataire du marché.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; - présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des trois dernières années en rapport avec l'objet du marché et des exemples de travaux de forage/drainages profonds. Les attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants doivent indiquer le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et préciser s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; - effectifs moyens annuels sur les trois dernières années ; - outillage, matériel et équipements techniques ; - mesures employées pour s'assurer de la qualité et moyens d'études et de recherche ; - certificats de qualifications professionnelles y compris qualifications qualité (ISO 9001) ; La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. Le candidat qui ferait appel à un ou plusieurs sous-traitant(s), accompagnera sa candidature des déclarations de sous-traitance (Formulaire DC4).

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 26/11/2024 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Critères d'attribution** : Prix : 60 % - Offre financière appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération. Valeur technique : 40% - Offre technique appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : BSTSAI\_5877 - Base navale de Brest (29) - Château - Construction d'ouvrages de drainage

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45232450

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Construction d'ouvrages de drainage.

**Lieu principal d'exécution du marché** : Base navale de Brest et Esplanade de la Préfecture Maritime

**Durée du marché (en mois)** : 10

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Oui

**Détail sur la visite (si oui)** : Se conformer au règlement de consultation.

**Autres informations complémentaires** : Modalités essentielles de financement : Il sera fait application des dispositions des articles R. 2191-3 à R. 2191.63 du Décret n° 2018-1075 du 03.12.2018. Le délai global de paiement est fixé à trente (30) jours. Le financement est assuré exclusivement par des

ressources budgétaires de l'Etat. Il est prévu une avance. Le paiement sera effectué par acomptes mensuels. Les prix sont révisables. -----

Forme juridique : Conformément aux articles R. 2142-19 à R. 2142-27 du Décret 2018-1075 du 03.12.2018, les candidats doivent indiquer dans leur dossier de candidature s'ils se présentent en tant que candidat individuel ou en tant que groupement d'opérateurs économiques. La forme du groupement n'est pas imposée. Toutefois si le candidat souhaite se présenter sous la forme d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateurs pour l'exécution de la totalité du marché. -----

Conditions particulières d'exécution du marché : Le dossier de consultation de la présente procédure contiendra des documents portant la mention « Diffusion Restreinte ». Seuls les candidats ayant complété et signé l'annexe Z (téléchargeable sur PLACE dans la rubrique "Avis de Publicité : fichier joint - avis complémentaire en ligne") et admis à présenter une offre pourront se voir remettre ces documents. En conséquence, les candidats doivent signer électroniquement l'annexe Z et la joindre à leur dossier de candidature. -----

Cette consultation est un APPEL A CANDIDATURE. Cette procédure est une procédure restreinte réalisée en 2 étapes : - 1 phase Candidature, - 1 phase Offre. Lors de la phase candidatures, un DCE en mode "projet" est transmis aux candidats, certaines pièces étant protégées, ces dernières seront transmises lors de l'envoi du DCE en phase offre. A ce stade de la procédure, les candidats ne doivent pas remettre d'offre. C'est à l'issue de l'étape candidature que seuls les candidats admis à soumissionner seront invités à remettre une offre. Celle-ci devra être déposée sur PLACE avant la date qui sera indiquée dans la lettre de consultation. Cette consultation est DEMATERIALISEE. Toutes les candidatures devront IMPERATIVEMENT être déposées sur le portail [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr). (un certificat numérique (RGS\*ou\*\* ou conditions de sécurité équivalentes) délivré par un organisme agréé est nécessaire pour ce mode de transmission). Pour les candidats retenus à l'issue de l'appel de candidatures, les documents écrits composants le dossier de consultation seront disponibles sur le site [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr), à l'exception de ceux non diffusables via PLACE. L'attention des candidats est attirée sur le fait que la ou les adresses de messagerie communiquées dans le formulaire DC1, feront fois pour la transmission de l'ensemble des documents dans le cadre de la présente procédure via le site [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr). Il appartient au candidat de relever son courrier électronique régulièrement. La responsabilité du pouvoir adjudicateur ne saurait être recherchée si le candidat a communiqué une adresse erronée ou s'il n'a pas consulté ses messages en temps utiles. En cas de difficultés sur la Plateforme des Achats de l'Etat (PLACE), Un service d'assistance en ligne est disponible depuis le lien suivant Assistance ou via la languette Assistance. Un service de support téléphonique est également mis à disposition des entreprises souhaitant soumissionner aux marchés publics. Concernant l'annexe Z, citée supra, à compléter et à signer électroniquement par le candidat, elle doit figurer de manière dissociée au sein de la réponse car la signature électronique doit être apposée directement sur le fichier non compressé constituant l'annexe Z. Les candidats doivent se procurer un certificat numérique conforme aux dispositions de l'arrêté du 12 avril 2018 relatif à la signature électronique dans les marchés publics, accessible sur le site [legifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr). La signature électronique du document sera réalisée, de préférence, sur la PLate-forme des Achats de l'État (PLACE). Si le candidat n'utilise pas l'outil de signature de la PLACE, il fournira la procédure permettant la vérification de la validité de la signature conformément à l'arrêté du 12 avril 2018. -----

Négociation : Le pouvoir adjudicateur négocie avec les soumissionnaires les offres initiales et toutes les offres ultérieures, à l'exception des offres finales. Cependant, sous réserve d'offres de qualité suffisante, il se réserve le droit d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales. Dans ce cas, ces dernières seront considérées comme offres finales. En cas de négociation, celle-ci se fera, si nécessaire, en plusieurs étapes. -----

Fiche d'autocontrôle : La fiche d'autocontrôle (téléchargeable sur PLACE dans la rubrique "Avis de publicité : fichier joint - avis complémentaire en ligne") devra être complétée et retournée avec la candidature. Le candidat devra respecter la hiérarchisation des dossiers pour présenter sa candidature. -----

Procédure de recours : Instance chargée des procédures de recours Greffe du tribunal administratif de Rennes - Hôtel de Bizien - 3, Contour de la Motte - CS44416 - 35000 Rennes Cedex Téléphone : +33 299250366 - Fax : +33 299636584 - Courriel : [greffe.ta-rennes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rennes@juradm.fr) - Adresse Internet (URL) : <http://www.ta-rennes.juradm.fr>

Introduction des recours Cette consultation peut faire l'objet d'un référé avant la conclusion du contrat dans les

conditions définies à l'article L551-1 du code de justice administrative. De plus, à l'issue de la notification du marché, un recours en plein contentieux pourra être exercé contre ce dernier dans les deux mois suivant la publication de l'avis d'attribution. Cette requête peut le cas échéant être accompagnée d'un référé suspension sur le fondement des dispositions de l'article L521-1 du code de justice administrative.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/10/2024**